



Impressum éditeur et rédaction
AVIVO Lausanne
Place Chauderon 3
1003 Lausanne
Tél : 021 312 06 54
Email : info@avivolausanne.ch

Bulletin d'information destiné aux membres, paraît 6 fois par an

Bulletin N°447

Mai - Juin 2026

Mai et juin à AVIVO Lausanne : Convivialité, militance et proche-aidance

Le retour, encore timide, des beaux jours invite à la convivialité et à la militance.

Sous l'égide de la convivialité, nous saluons la poursuite de notre partenariat fort amical avec AVIVO Pétanques qui s'est porté à nouveau volontaire pour organiser, dans ses installations à Ouchy, la traditionnelle « Broche de l'AVIVO ». Au vu du succès de l'année passée, nos amies et amis de la pétanque ont accepté d'organiser deux broches. Nous les en remercions vivement. Vous trouverez en p. 3 toutes les informations pour vous inscrire à l'une des deux broches. Soyez réactifs car il n'y a – au total – « que » 96 places !

Sous l'égide de la militance, l'AVIVO prend position de manière forte et claire CONTRE l'initiative de l'UDC prônant une Suisse à 10 millions d'habitants. Cette initiative met en danger des éléments essentiels de notre cohésion sociale. Elle ignore en particulier que notre système de santé et de soins (hôpitaux, EMS, soins à domiciles, notamment) dépend des travailleuses et travailleurs immigrés. Affaiblir cette main-d'œuvre mettrait en péril la prise en charge des personnes âgées. De plus, elle accélérerait le vieillissement de la population, mettant sous pressions nos assurances sociales. C'est donc un NON qu'il faut inscrire sur nos bulletins de votes !

Enfin, sous le thème central des proches-aidants, l'AVIVO a décidé, avec ses partenaires que sont la Fédération vaudoise des retraité-es (FVR) et l'Union des retraité-es de l'Etat de Vaud (UREV) d'apporter sa contribution à la recherche dans cette réalité encore pas assez documentée. Ainsi, AVIVO souhaite évaluer les besoins de ses membres qui aident un-e proche, tout en les renseignant sur les prestations socio-sanitaires existantes.

A fin 2024, au niveau cantonal, 86'000 personnes offrent du soutien à un-e proche. Une personne sur dix, âgée de 65 à 74 ans, reçoit de l'aide ; à partir de 75 ans, cette proportion monte à 20%. Dans 80% des situations, cette aide provient d'une personne du ménage. Les présidences de l'AVIVO Lausanne, de l'AVIVO Vaud, de l'UREV et de la FVR estiment que ce projet est utile et souhaitent que leurs membres y participent ; vous serez par conséquent invités à remplir un questionnaire en août-septembre 2026.

Cette recherche-action est coordonnée par Laurence Peer, chargée de projets à l'AVIVO. Elle se tient d'ores et déjà à votre disposition pour d'éventuelles questions à senaid@avivolausanne.ch. Dans le courant du mois de juillet, vous recevrez une information plus détaillée, via le Petit Bulletin. Par avance, merci infiniment de l'accueil que vous réserverez à cette recherche !

Votre présidente, Anne-Catherine Lyon

Sortie au restaurant Le Skipper

Jeudi 21 mai 2026

L'AVIVO Lausanne vous propose de partager en toute convivialité un repas de midi au restaurant le Skipper.

Vous y découvrirez une ambiance chaleureuse avec une cuisine gourmande et généreuse. De plus, en cas de beau de temps, ce café restaurant dispose d'une terrasse ombragée avec une belle vue sur le lac Léman.



MENU 1 :

Filet de perche meunière
Accompagnement : frites ou riz ou pommes nature

MENU 2 :

Entrecôte de bœuf sur ardoise
Accompagnement : frites ou riz ou pommes nature

MENU 3 (végétarien) :

Proposition sur place différents plats de pâtes, pizzas ainsi que des salades

Eau en carafe et café ou thé offert

Tous les menus comportent une entrée et un dessert :
Une salade de crudités et sorbet à choix

Prix membre : 40.-

Prix non-membre : 48.-

Adresse du restaurant : Le Skipper Rue du Centre 43 1025 Saint-Sulpice
TSOL : M1 (direction Renens, gare) / Arrêt : UNIL Sorge
Bus N°31 : (direction Venoge Sud) / Arrêt : Saint-Sulpice (VD), Centre

Inscription : Afin de respecter l'organisation du restaurateur et l'accompagnement **nous vous demandons de vous inscrire et de régler votre paiement au secrétariat : Place Chauderon 3 – 1003 Lausanne – 5^{ème} étage.**

Veillez noter que le nombre de places est limité à 50 personnes.

Dernier délai d'inscription : Jeudi 14 mai 2026

Accompagnant : Willy Juvet

Broche

Nous vous proposons à nouveau la fameuse Broche d'été qui se déroulera au terrain de pétanque. A la suite du succès de l'année dernière la broche aura lieu à deux dates afin de faire bénéficier cette activité au plus grand nombre d'entre vous.

Jeudi 18 juin 2026 de 11h30 à 16h00 avec animation musicale Gianni Maselli
Jeudi 16 juillet 2026 de 11h30 à 16h00 avec animation musicale Peter Molnar

Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux !

Apéro : 1dl de vin

Salades diverses

Rôti de porc à la broche

Dessert

Café

Prix : CHF 38.-



Rendez-vous au terrain de pétanque :
Chemin des Pêcheurs 1 1007 Lausanne

Métro M1 (direction Ouchy-Olympique)
Arrêt : Ouchy-Olympique

Bus N°2 : (direction Lausanne, Maladière Lac)
Arrêt : Ouchy-Olympique

Inscription et paiement au bureau (Place Chauderon 3 1003 Lausanne – 5^{ème} étage)

Pour des raisons d'organisation, nous n'acceptons pas les inscriptions par téléphone.

Le nombre de place est limité à **48 participants par Broche**.

Merci de ne vous inscrire qu'à une seule date.

Dernier délai d'inscription pour date du 18 juin 2026 : Jeudi 28 mai 2026

Dernier délai d'inscription pour date du 16 juillet 2026 : Jeudi 25 juin 2026

Attention : pensez à prendre vos couverts !



Cinéma

Jeudi 11 juin 2026 à 14h00

Hasta la vista (2011)
VO sous-titrée
Durée 1h53

Film belge du réalisateur Geoffrey Enthoven, raconte le périple de trois jeunes handicapés de la Belgique à l'Espagne. L'un est aveugle, le deuxième complètement paralysé, le troisième condamné par un cancer et cloué sur une chaise roulante. Ils aimeraient tout trois oublier la prison de leur corps abîmé, s'affranchir de la tutelle ultraprotectrice mais parfois pesante de leurs parents et connaître enfin leur première expérience sexuelle.



A l'origine de ce road movie, un documentaire autour de l'Américain Asta Philpot, tétraplégique militant pour la sexualité des handicapés. Le réalisateur explique : « J'ai essayé de faire en sorte que l'on oublie les handicaps des personnages. Ils ont juste des limites, comme d'autres sont asociaux ou allergiques. Or ce sont leurs limites qui poussent les gens à trouver des solutions et qui les rendent créatifs. »

Hasta la vista est avant tout un film tout en nuances sur l'amitié, avec ses hauts et ses bas, ses coups de gueule, ses moments tragi-comiques et ses instants de grâce ; il est un formidable hymne à la vie, capable de fouetter le moral de ceux qui ont un coup de blues, et une leçon de tolérance. La force de ce film est d'ignorer la pitié et les bons sentiments. Il nous tient en haleine du début à la fin, nous faisant passer du rire aux larmes, de la colère à la tendresse.

Les trois comédiens, remarquables, ne souffrent d'aucun handicap, mais ils habitent si parfaitement leur personnage, que l'on croit qu'ils sont vraiment handicapés. Le chauffeur du trio en vadrouille est une infirmière cabossée par la vie, dont l'attention muette aux autres est bouleversante. Ces quatre éclopés de la vie sont loin d'être aux normes habituelles des héros, mais ils nous imposent leur beauté intérieure et leur humanité, faite d'ombres et de lumière.

Inscription sur place ou par téléphone au 021 312 06 54 jusqu'au mardi 9 juin 2026

Lieu : AVIVO Lausanne - Place Chauderon 3 1003 Lausanne au 5^{ème} étage

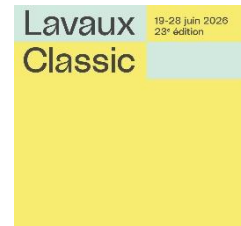
Maximum 10 personnes

En cas d'absence, merci de bien vouloir nous en informer au plus tard dans les 24 heures précédant la date. Votre ponctualité sera fortement appréciée.

Lavaux Classic

Salle del Castillo Vevey

Grâce au soutien d'une fondation souhaitant rester anonyme, des billets gratuits sont offerts aux membres de l'AVIVO Lausanne pour deux concerts de Lavaux Classic, qui auront lieu à la Salle del Castillo à Vevey.



Au total, 100 billets offerts (catégorie 2) sont mis à disposition, soit :

- 50 billets pour le concert du 23 juin 2026
- 50 billets pour le concert du 28 juin 2026

23 juin 2026 à 18h30 : Théotime Langlois de Swarte

Théotime Langlois de Swarte est l'un des violonistes les plus prometteurs de sa génération. Il vous proposera un programme baroque en solo, comme un voyage du prélude à la danse : Purcell, Biber, Matteis, Telemann. En point d'orgue, Bach : la *Partita n 2* et sa *Chaconne* monumentale, cathédrale pour un seul instrument, où l'archet devient voix, souffle et lumière.

28 juin 2026 à 16h00 : OJSR, Eva Zaïcik et l'orchestre Consuelo, sous la direction de Victor Julien-Lafferrière

Le concert de clôture de Lavaux Classic se distingue par une transmission dynamique de la musique : *L'Orchestre des Jeunes de la Suisse Romande (OJSR)* ; une trentaine de jeunes instrumentistes romands, encadrés par Denitsa Kazakova, François Gottraux, Hans Egidi et Martin Egidi. Après le *Divertimento* de Bartók, Victor Julien-Lafferrière s'associe à la jeunesse romande dans un esprit résolument tourné vers la transmission, avant de rejoindre l'Orchestre Consuelo qu'il a fondé et qu'il dirige.

La suite du programme dessine une trajectoire à l'esprit viennois, au sens large : l'art de la forme, de la conversation, du théâtre. Les *Variations sur un thème rococo* de Tchaïkovski, puis Wagner, avec *Siegfried-Idyll*, invite à une confiance orchestrale, intime et lumineuse, avant que la *Kammersymphonie* op. 9 de Schönberg.

Et pour conclure, place à la voix. Invitée de marque, *Eva Zaïcik* vient offrir un final Mozart : trois airs comme trois scènes brèves, où tout se joue dans la précision du texte, la couleur, l'élan dramatique.

Si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire au plus vite pour une date de concert par téléphone au : 021 312 06 54.

Le nombre de places à disposition étant limité nous vous prions de choisir une seule date par personne.

Les billets seront distribués par le staff de Lavaux Classic 20 minutes avant le concert choisi. Il suffira de donner son nom sur place.

Dernier délai d'inscription : Mercredi 13 mai 2026

Pétanque



Lundi, mercredi et vendredi
du 1^{er} avril au 31 octobre 2026
Lieu : Chemin des Pêcheurs 1 / 1007 Lausanne

La pétanque poursuit son activité grâce au dynamisme de ses participantes et participants.

Pour plus de renseignements,
vous pouvez vous adresser au
président de la pétanque :



Monsieur Pierre-André Braillard 079 367 19 88

Prix de la cotisation annuelle :
CHF 30.- pour une personne seule
CHF 50.- pour un couple

Vous pouvez payer la cotisation auprès du président de la pétanque.

Précision : Pour participer à la pétanque, il faut être membre de l'AVIVO Lausanne.

Recherche d'un bénévole

Pour les activités raclette, les membres du Comité recherchent un racleur pour renforcer leur équipe (env. 2 à 3 fois par année)
Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Monsieur **Pierre Braillard** :
079 367 19 88

Jeux de cartes

Les mardis de 14h00 à 16h00 avec M. **Bernard Caillet** pour le Jass niveau moyen, fort et avancé.

Lieu : Au Circolo Sardo, Place Chauderon 3 1003 Lausanne, au niveau - 1

Inscription sur place au secrétariat de l'AVIVO, ou par téléphone - 021 312 06 54

Cyber-Informatique

Nathalie Brülhart est à votre disposition, tous les mardis matin.

Uniquement sur inscription par téléphone au 021 312 06 54.

CHF 10.- l'heure

Thé dansant

Le vendredi 22 mai 2026
avec Gianni Maselli

De 14h00 à 17h00
Maison du Peuple
Salle Jean-Villard Gilles
Place Chauderon 5
1003 Lausanne

Prix membre : CHF 10.-
Prix non-membre : CHF 15.-



Attention : la première consommation n'est pas incluse. En revanche, vous bénéficiez d'un petit en-cas gratuit.

Information supplémentaire : Les autres thés dansants reprendront au mois de septembre. Les dates suivront dans les prochaines publications de ce petit bulletin.

Gymnastique

La gymnastique est plus que nécessaire pour garder la forme et dans la même foulée passer un moment convivial.

Cette activité a lieu **tous les mardis de 14h30 à 15h30**
au MIKAMI Judo Club Lausanne
Avenue des Bergières 24 1004 Lausanne



Condition de participation : Vous n'avez pas besoin de vous inscrire. En revanche, vous devez être membre d'AVIVO Lausanne. Vous pouvez vous y rendre directement. Si vous n'avez jamais participé à cette activité, nous vous prions de vous annoncer auprès du professeur lors de votre première séance.

Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux.

Moniteur : Marcel Turrian

Seniors au volant

Les ateliers de conduite gratuits renouvelés en 2026

Le Service des automobiles et de la navigation, la Police cantonale vaudoise et la Section vaudoise du TCS se mobilisent à nouveau en 2026 pour organiser des demi-journées de prévention routière destinées aux personnes âgées de 70 ans et plus.

Initiés en 2017, et proposés gratuitement, ces ateliers théoriques et pratiques rencontrent à chaque fois un grand succès.

Attention : les places d'inscription sont limitées.

Conditions de participation :

- Être domicilié sur le canton de Vaud
- Permis de conduire de la catégorie B valable
- Les personnes candidates doivent se présenter avec une voiture immatriculée

Dates des ateliers :

- **Vendredi 5 juin 2026**
- **Lundi 8 juin 2026**
- **Jeudi 25 juin 2026**
- **Mercredi 16 septembre 2026**
- **Jeudi 24 septembre 2026**
- **Lundi 29 septembre 2026**



Horaires : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Inscription : Par mail : info.auto@vd.ch

Site internet : www.vd.ch/san-seniors

Par courrier au SAN : Avenue du Grey 110 1014 Lausanne

Avec les indications suivantes : demi-journée souhaitée, nom, prénom et coordonnées (adresse et téléphone) ; date de naissance

Rubrique recherche de bénévoles

CINEMA :

Le comité de l'AVIVO Lausanne tient à remercier vivement Mme Tcherdyne qui a proposé et recherché des films qui ont ravis de nombreux membres de notre association pendant plusieurs années. Avec regret, Dominique Tcherdyne prendra congé de cette activité fin juin pour se consacrer à d'autres passions.

Nous sommes à la recherche d'un ou d'une bénévole qui seraient intéressés à reprendre cette activité en proposant des films tous les 2^{èmes} jeudis du mois à 14h00 à partir du mois de septembre 2026.

Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec notre secrétariat au 021 312 06 54.

THÉ DANSANT :

Pour cette activité, nous recherchons un bénévole qui pourrait venir compléter notre équipe pour la mise en place du thé dansant, la gestion des stocks de boissons ainsi que la caisse des entrées.

Nous vous rendons attentifs, deux de ces tâches nécessitent de la force physique.

Si vous êtes intéressés et pour plus de renseignements, merci de prendre contact avec notre secrétariat au 021 312 06 54.

IMPOTS :

AVIVO recherche déjà des bénévoles pour l'année 2027 afin de remplir les déclarations fiscales pour les contribuables qui font appel à nous.

Avec nos collègues d'AVIVO Vaud, nous offrons une formation de 6 journées aux personnes qui participeront à notre action impôts à Lausanne et dans le canton. Tous les cours se dérouleront à Lausanne dès l'automne 2026. Les frais de transport en demi-tarif ainsi que les frais de repas seront à la charge de l'AVIVO.

Pour cette activité bénévole, nous demandons :

- ***D'aimer le contact humain et les chiffres***
- ***D'être capable de remplir sa propre déclaration d'impôt***
- ***D'être à l'aise avec l'informatique***
- ***D'avoir des disponibilités pendant les mois de février à juin 2027***
- ***De respecter la confidentialité***

Pour plus de renseignements nous nous tenons à votre disposition à l'adresse suivante : social@avivolausanne.ch ou au 021 312 06 54.

Nous nous réjouissons de vous accueillir au sein de nos équipes.

Information du Grand Conseil Vaudois

Par Céline Misiego députée et membre du Comité AVIVO Lausanne

Le dépôt du mois

Pour l'automatisme des versements de subsides à l'assurance maladie.

30% des ayants droit au RI, 25% aux subsides à l'assurance maladie, 23% aux PC et 22% aux PC familles ne touchent pas les prestations auxquelles ils auraient droit. La crainte d'être une charge pour la société, la complexité des procédures de demandes, la méconnaissance des aides sont les causes principales de cet état de fait. Outre l'accès à un droit, cette politique aurait un autre double avantage soit la diminution importante des procédures bureaucratiques et la suppression des attentes entre la demande et l'octroi pouvant durer plus de 10 mois.

Le plébiscite du mois

Pour la rénovation et la modernisation du M2, ainsi que pour la concrétisation du M3.

Le gros débat du jour

Pour ou contre un tunnel piéton entre le flon et la gare de Lausanne...

Enfin le Grand Conseil a accepté de financer la mise à l'étude de cette solution.

Le succès du mois

Pour une interdiction des "puffs" et des dispositifs de vapotage électroniques jetables ou à usage unique.

La faucheuse du mois

En suisse le tabac tue 26 personnes par jour.

Le coût du mois

La consommation de tabac génère chaque année en Suisse des coûts médicaux de 6.1 milliards de CHF.

Les intérêts non-déclarés du mois

Philip Morris finance les campagnes du PLR et de l'UDC.

Le refus du mois

Pour la création d'un fonds cantonal d'urgence pour verser les indemnités chômage dues aux assuré·e·s.

À la suite d'un bug informatique, les indemnités chômages n'ont pas été versées privant des milliers de personnes de toute rémunération. A l'heure d'écrire ces lignes, la situation n'est toujours pas entièrement rétablie.

Notre soutien du mois

Pour un salaire minimum, afin de diminuer la part de travailleurs et travailleuses pauvres.

Notre tentative ratée du mois

Pour que l'ensemble des enseignant·es, dans le privé comme dans le public, dispose d'une formation pédagogique complète.

Les potentielles économies du mois

Sur les demandes de prestations sociales qui diminueront si un salaire minimum était introduit.

La protection du mois

La majorité refuse la suppression du droit à la pension d'un·e Conseiller·e d'Etat en cas de condamnation pénale liée à la fonction.

La bonne nouvelle du mois

Les femmes, majoritaires dans les bas salaires, sont les grandes gagnantes de l'instauration des salaires minimum, dans les cantons où ils ont été acceptés.

Le nivellement par le bas du mois

Pour une partie du Grand Conseil, exiger que les enseignant·es des écoles privées aient des compétences pédagogiques au même titre que dans le public, n'est rien d'autre qu'une embuche administrative.

Il nous paraît pourtant être le minimum d'exiger une formation pédagogique solide pour les personnes qui prendront la responsabilité de faire de l'instruction à domicile, ceci dans le but de protéger les enfants et de leur garantir une éducation scolaire aussi complète que l'ensemble des enfants vaudois.

Le choix final du mois

Le peuple aura le choix final, lors de la votation populaire sur le salaire minimum.

Cette votation aura lieu le 14 juin, jour de la grève féministe. Une bonne date pour réduire les inégalités, en rapport avec la brève intitulée « la bonne nouvelle du mois »

L'hypocrisie du mois

Entendre la droite appeler au respect des règles contractuelles d'engagement quand on parle des rentes à vie des Conseiller·es d'Etat, la même droite qui ne voyait aucun problème à vouloir ponctionner les salaires de l'ensemble du personnel de l'Etat.

En effet lors des débats budgétaires la droite a plébiscité la ponction salariale de 0.7% sur l'ensemble des salaires du personnel de L'Etat pour combler le déficit. Heureusement cette proposition avait été retirée à la suite des mobilisations historiques.

Le mauvais choix du mois

La majorité du parlement recommande de voter non au salaire minimum.

Le déroulé du mois

1. Le PLR dépose une résolution pour l'instauration d'une délégation de surveillance chargée d'investiguer sur la mauvaise application du bouclier fiscal.

2. La gauche tente de l'amender pour éviter des conflits d'intérêts.

3. Vexé, le PLR retire sa résolution.

Enfin, il n'y a toujours pas d'action du Grand Conseil pour enquêter sur l'affaire du bouclier fiscal et les centaines de millions de recettes fiscales perdus pour la collectivité.

Le rattrapage du mois

16'900'000.- pour rattraper notre retard en rendant les arrêts de bus accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Il y a un grand retard à rattraper, seuls 9% des 2300 arrêts vaudois étant actuellement adaptés.

Le retour en arrière du mois

Du député qui appelle à produire plus de nucléaire.

Les risques du nucléaire — accidents, déchets, coûts — ont conduit la Suisse à voter sa sortie. Certains veulent faire marche arrière.

Le dépôt du mois

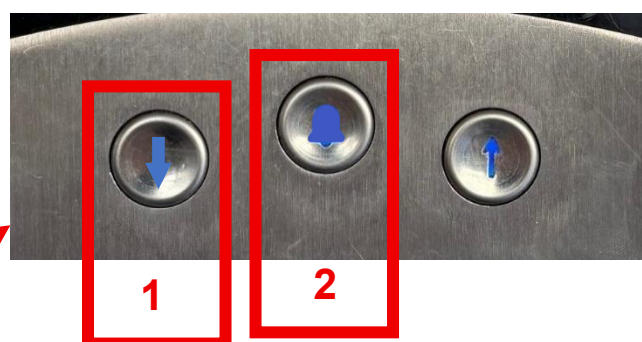
Pour protéger efficacement les victimes humaines, en reconnaissant que la maltraitance animale est souvent le premier signal d'une violence conjugale ou familiale plus large et en agissant dès ce signe d'alerte.

Selon de nombreuses recherches internationales, la maltraitance envers les animaux domestiques constitue souvent un indicateur précoce et observable de violence au sein du foyer, permettant ainsi une détection plus rapide des victimes humaines.

Communication interphone

Afin

d'accéder à l'entrée de l'immeuble du bureau, nous vous rappelons ce mode d'emploi :



1. Appuyer sur la flèche du bas **1x**
Le nom **AVIVO Section Lausanne**
s'affiche

2. Appuyer sur la cloche 🛎

Attendez que l'on vous réponde

Horaires

Lundi / Mardi / Mercredi / Jeudi
de 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Vendredi: Fermé toute la journée

Horaires d'appels téléphoniques
de 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Mardi : Fermé l'après-midi
Vendredi: Fermé toute la journée

Jours fériés :

Ascension : jeudi 14 mai 2026
Lundi de Pentecôte : Lundi 25 mai 2026